

L'action internationale des collectivités territoriales

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Droit et science politique

Présentation

La décentralisation est un phénomène aujourd'hui mondial et les autorités locales dans de nombreux pays sont de nouveaux partenaires pour les institutions internationales. Les métropoles s'organisent au plan mondial en réseau pour peser sur les négociations internationales et une diplomatie des autorités locales se développe. En France et en Europe, les autorités locales se sont dotés de services "relations internationales" mais après une période de "localisation de l'international" -le développement de projets d'aide au développement – une "internationalisation du local" émerge ou comment les politiques publiques locales s'adaptent à la mondialisation et la globalisation (réfugiés, diplomatie décentralisée, ...)

Ce cours vise à doter les étudiants d'une connaissance des différentes pratiques pour dialoguer avec les autorités locales dans leurs futures missions et identifier pour certains des opportunités d'emploi.

Évaluation

Contrôle continu